

APPEL A CANDIDATURE A LA FONCTION DE DIRECTEUR DE L'IUT DE PERPIGNAN

La fonction de Directeur de l'IUT de Perpignan sera vacante à compter du 1^{er} novembre 2023.

Les candidatures devront satisfaire aux conditions précisées par les articles L713-9 et D713-1 du Code de l'Éducation selon lesquels le Directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'Institut, sans condition de nationalité. Le Directeur est élu par le Conseil de l'Institut à la majorité absolue des membres composant ce conseil. La durée du mandat est de 5 ans, renouvelable une fois.

Les lettres de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae et du projet porté par le (la) candidat(e) (profession de foi limitée à 3 pages), seront adressées par voie postale sous pli recommandé ou déposées au secrétariat de direction du lundi 4 septembre 10h au 28 septembre 2023 12h00 conjointement à :

Monsieur le Président de l'Université
de Perpignan UPVD
52 avenue Paul Alduy
66100 PERPIGNAN

M. le Président du Conseil de l'IUT
À l'attention du secrétariat de direction
IUT de Perpignan
Chemin de Passio Vella
BP 79905
66 962 PERPIGNAN CEDEX 9

Elles feront l'objet d'un accusé de réception.

Le Conseil de l'IUT se réunira le 12 octobre 2023 pour procéder à l'élection du Directeur.
Les documents transmis par les candidats seront diffusés aux membres du Conseil.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de :

Monsieur Maxime ESTABEN et / ou
Directeur de l'IUT de Perpignan
04 68 66 24 07

Madame Fanny BELLAHSENE,
Responsable administrative de l'IUT
04 68 66 24 03

Perpignan le 29/06/2023.

Le Président du Conseil de l'IUT,

Jean-Marie PEREZ

